



Compte rendu du CSE réseau France 3 des 15 et 16 octobre 2025

L'opacité, la marque de fabrique de... la Fabrique

A l'occasion de l'examen du bilan de l'emploi à la Fabrique, les élus du CSE ont appris, médusés, au détour d'une question, que l'organisation de la DMF avait été modifiée il y a quelques mois, en catimini, sans la moindre consultation des instances.

Ainsi, la direction déléguée à la planification, la performance et la régulation de l'activité (DDPPRA), la colonne vertébrale de la réforme de 2017 aurait disparu le 1^{er} mai.

Il s'agit, une nouvelle fois, d'une entrave manifeste aux prérogatives des CSE. Quels ont été les impacts de cette réorganisation sur les salariés, sur leurs conditions de travail et sur l'activité ? Personne ne le sait, aucune analyse et étude n'a été présentée aux élus.

. Les élus du CSE ont saisi le CSE central, qui devra déterminer, comme le CSE du Siège dont dépend la direction de la Fabrique, s'ils saisissent la justice pour faire rétablir leurs droits.

Bilan social : peut (encore et toujours) mieux faire

Cette année encore, le bilan social n'est présenté aux élus qu'à l'automne, alors que la loi prévoit que les CSE rendent leur avis avant la fin avril. France Télévisions est encore et toujours hors des clous.

En outre, les débats ont révélé que bon nombre de données sont fausses car les chiffres sont lacunaires depuis de nombreuses années, ou n'ont pas été remontés. On est en plein amateurisme.

Le CSE central a diligenté une expertise sur la politique sociale de France Télévisions, avec un focus sur le réseau régional. Les élus demandent à bénéficier de la restitution du travail de l'expert avant de rendre leur avis. Ils souhaitent également un focus sur la situation de la Fabrique qui n'apparaît nulle part dans le document, écartelée entre le Siège et le Réseau.

. Voir la [résolution des élus](#).

Compression des effectifs : le goutte à goutte permanent et sournois

Depuis de nombreuses années, la direction supprime les effectifs d'année en année, sans jamais en mesurer les conséquences, en évaluer les impacts sur l'organisation, les conditions de travail, la charge de travail et au final sur l'activité.

Alors que la situation est devenue extrêmement tendue dans les antennes, que l'activité s'est appauvrie, les élus ont tapé du poing sur la table et ont saisi au 1^{er} semestre la justice, qui leur a donné raison : France Télévisions a obligation de consulter les instances sur la compression des effectifs.

L'experte mandatée par le CSE a relevé l'absence de débat sur la question du travail au sein des antennes, l'absence de politique de gestion des parcours professionnels, l'absence de vision explicitée de l'avenir et de projet organisationnel, le sentiment de dissimulation sur les intentions, largement partagé par de nombreux salariés.

Elle estime indispensable de sécuriser les collectifs en leur donnant une vision claire de l'avenir.

Là encore ses préconisations sont passées au-dessus d'un directeur du Réseau qui répète que la contrainte des ETP s'impose à la direction. Un peu court.

. Les recommandations de l'expertes ont nourri les préconisations exprimées par les élus dans [leur avis](#).

Situation financière : c'est encore le Réseau qui fait les économies

Les années se succèdent et se ressemblent. Cette année encore, c'est le Réseau qui a largement contribué aux économies drastiques imposées à France Télévisions, suite aux coupes de ses financements.

A fin juin, le Réseau avait déjà économisé 14 M€, en réduisant l'activité notamment. Cela permet à France Télévisions de complaire à sa malveillante tutelle, en affichant un déficit moins important que prévu.

. Voir le [compte-rendu de la commission économique](#).

Santé au travail : triste tableau

Bilan annuel des psychologues du travail, bilan des assistantes sociales, bilan des médecins du travail, bilan de l'absentéisme... Tout concorde à dessiner une dégradation globale de la santé psychique des salariés au sein du réseau régional. L'entreprise se montre incapable d'inverser la tendance.

. Voir les détails dans [le compte-rendu de la CSSCT](#).

Site internet ici.fr : du flou et des risques

C'est désormais présenté comme une issue incontournable : à moyen terme, les contenus régionaux de France 3 seront publiés sur le futur site internet ici.fr. La direction estime que cela devrait aboutir à peu près dans un an, précisant que le plan de gouvernance éditorial reste à construire, les premières réunions démarrant seulement.

Entre temps, Radio France devra avoir basculé de l'URL francebleu vers l'URL ici, fin avril 2026, après les municipales.

Ce projet est une menace pour l'audience du site franceinfo.fr car les contenus régionaux en représentent 40%. Le basculement de ces contenus provoquera mécaniquement un effondrement vertigineux. Pourquoi prendre un tel risque ? « Avoir un site pour l'info nationale/internationale avec franceinfo d'un côté et un site de la proximité avec Ici de l'autre, c'est pas déconnant » répond Delphine Vialanet, la directrice de la proximité.

Pour prévenir cette chute brutale d'audience, la directrice évoque vaseusement l'hypothèse d'une passerelle entre ici et franceinfo ou encore le renforcement des contenus nationaux et internationaux.

En attendant l'existence réelle d'un site commun, depuis un an les coordinateurs numériques centraux publient sur le site de francebleu.fr des papiers issus de sujets des locales de France 3. Dix papiers en semaine, 5 le week-end ou les jours fériés, qui sont la retranscription de reportages télé, avec la vidéo d'origine intégrée dans l'article. Depuis le 5 octobre, ce travail est censé être réparti entre les contributeurs web des différentes antennes, mais pour des raisons techniques liées à l'utilisation de logiciels différents entre France 3 (PIC) et Radio France (Atlas) ce n'est toujours pas le cas.

Cette initiative pose pas mal de questions en termes de responsabilité éditoriale et légale (on demande à des journalistes de FTV d'aller publier sur le site de France Bleu dont la directrice de publication est Sibylle Veil), en termes de ligne éditoriale, de coordination éditoriale, de droits d'auteurs, de propriété intellectuelle, etc.

Là encore, les réponses de Delphine Vialanet, la directrice de la proximité, ont été creuses et approximatives. Elle renvoie à un retour d'expérience qui doit être fait par les équipes impliquées dans les antennes. Une fois encore on met en place des process sans en avoir évalué les impacts.

Le logiciel Atlas est peu adapté à la publication de la vidéo mais de toutes façons, la visite des pages web régionales de France 3 montre que la promesse du renforcement de la vidéo sur nos sites n'est pas une réalité. Nos publications, y compris sur les réseaux sociaux, relèvent essentiellement de l'écrit et ne valorisent pas nos savoir-faire en termes d'image animée.

Par ailleurs, on n'a pas progressé sur l'identification de la nature des contenus (info/hors info) et de la qualité des producteurs de contenu. France télévisions refuse obstinément d'indiquer si l'auteur est journaliste, éditeur web, travaillant pour la com ou pour les programmes, entretenant une confusion dans l'optique, sans doute, de tout faire faire à tout le monde, au détriment des principes professionnels.

- . Les élus CGT rappellent que ce n'est pas en utilisant les mêmes recettes et économie de moyens que nos concurrents du privé que l'on produira une information de meilleure qualité.

- . Les élus ont également interpellé la direction sur la modération de nos contenus, après des commentaires injurieux relevés sur les sites de France 3 Bretagne, sous des publications concernant la panthéonisation de Robert Badinter ou le retour d'une élue LFI ayant participé à la flottille pour Gaza.

Prudente, Delphine Vialanet ne semble pas pleinement au courant de la situation.

Elle évoque simplement les dispositifs à l'œuvre actuellement. La modération globale est confiée à un sous-traitant, la société Netino, qui assure une veille 24h/24 mais qu'il faut, apparemment, alerter quand on publie un contenu qu'on juge « sensible » afin qu'il y ait un suivi renforcé. Delphine Vialanet évoque également ponctuellement la responsabilité de l'auteur du post dans la

modération de sa publication, ce qui n'apparaît pas sérieusement soutenable en termes d'organisation et de charge de travail.

. Les élus demandent que ces questions fondamentales soient débattues avec les salariés et les élus. Notre entreprise doit être irréprochable, en particulier dans le contexte politique général que l'on connaît.

Documentalistes : la mise sous tutelle

L'inquiétude grandit dans la profession des documentalistes, dans le contexte de déploiement de l'intelligence artificielle. Déjà à l'Ina, l'introduction de cette nouvelle technologie susceptible de menacer la profession provoque de forts remous en interne.

A France 3, des directions ont eu des propos inquiétants, en annonçant qu'elles ne remplaçaient pas certains postes de doc prétendument devenus obsolètes.

En central, la direction a beau nier, le mal est fait.

En outre, la direction du Réseau a chargé un responsable d'édition, Emmanuel Kauffmann, d'une mission d'état des lieux sur les documentalistes en région. Une approche pour le moins inopportune, où l'on charge le client (la rédaction) de parler au nom de la profession des documentalistes.

Auparavant, les documentalistes avaient une coordinatrice nationale, Marie-Laure Piron. Elles réclament la nomination d'un ou une remplaçant-e, parmi leurs pairs, pour les représenter.

. A l'issue d'un débat animé, le directeur du Réseau Christophe Poullain, a montré qu'il n'avait pas pris la mesure du sujet, réduisant l'expression des documentalistes à leur avis sur le logiciel qui remplacera Sierra. Or l'enjeu est d'un tout autre niveau. Il s'agit des attendus de la profession, son avenir, ses aspirations... que la direction ne semble manifestement pas avoir très envie d'entendre.

Sur le sujet des élections, deux documentalistes ont été désignés – par la direction là encore – pour rejoindre comme référents la cellule élection à la direction de l'info des régions, en vue des élections municipales. Il s'agit de Julien Leroy (Toulouse) et de Stéphanie Maréchal (Amiens).

BIP d'Auch : la plus grande escroquerie de l'année

Depuis plusieurs mois, la direction de France 3 Occitanie travaille à l'ouverture, par redéploiement de journalistes, d'un nouveau BIP (bureau d'information de proximité) à Auch, dans le Gers.

Sur le fond, le projet a du sens : il permettra une meilleure couverture de cette vaste zone rurale, éloignée de Toulouse.

Sur la forme, le projet présenté en juin aux élus a recueilli leur aval. Voilà une affaire rondement menée.

C'était sans compter sur la direction de l'immobilier de France Télévisions qui a retoqué le projet après coup, au motif que le local serait trop grand, que ça ne correspondrait ni aux ratios de mètres carrés par salarié, ni au « schéma directeur immobilier » élaboré en chambre et hors-sol par ces mêmes « éminences ».

On a bien compris que l'enjeu était avant tout de gratter un peu de loyer sur le dos des salariés.

Du coup, la direction du Réseau est revenue devant le CSE avec une nouvelle copie. Là où le projet approuvé par les élus prévoyait une superficie de 77 m² (dont un plateau de 50 m² à l'étage et un espace douche au rez-de-chaussée), la nouvelle version caviardée ne prévoit plus que 35 m² aménagés en openspace avec faux coin cuisine/détente donnant sur les bureaux et le point d'ingest. Bonjour la détente... Exit la douche, « ça n'est pas une obligation du schéma directeur », ânonne comme une IA le directeur de l'exploitation du Réseau Mickael Friederich, toujours dans les bons coups.

En fait, la direction de l'immobilier n'a aucun scrupule à dégrader le cadre de travail des équipes de terrain (dont elle ignore tout) pour économiser 150 malheureux euros de loyer mensuel. Les élus se sont permis de comparer cela à ce que coûtent bon nombre de privilèges en haut-lieu...

La morale de l'histoire, c'est le message adressé aux directions régionales : elles n'ont aucune autonomie, aucun pouvoir, elles sont juste là pour exécuter sans moufter les instructions venues d'en haut. Voilà qui va doper l'initiative et les projets...

. En conséquence, les élus ont rendu un avis négatif à cette nouvelle version low cost du projet de BIP.

[Voir l'avis des élus.](#)

A venir

- Prochain (et dernier CSE de la mandature) : 4 et 5 novembre
- Prochain (et dernier CSEC de la mandature) : 7 novembre

Vos élus au CSE



► Titulaires :

Karine Cévaër (Rennes), Jean-Hervé Guilcher, secrétaire du CSE (Brest), Claire Lacroix (Marseille), Laurent Maas (Nancy), Pierre Mouchel (Bordeaux), Thierry Pujo (Limoges), Anne-Sophie Saboureau (Lyon) et Élisabeth Theuil (Clermont-Ferrand).

► Suppléant·e·s :

Rabéa Chakir-Trébosc (Bordeaux), Delphine Collin (Limoges), Danilo Comodi (Le Havre), Annette Despretz (Marseille), Laurent Faure (La Fabrique, Toulouse), Chantal Frémy (Toulouse), William Maunier (Metz), Pascal Percie du Sert (La Fabrique, Lyon) et Sylvie Samson (Orléans).

► Représentant syndical : Guillaume Le Gouic (Paris-Ile-de-France)

